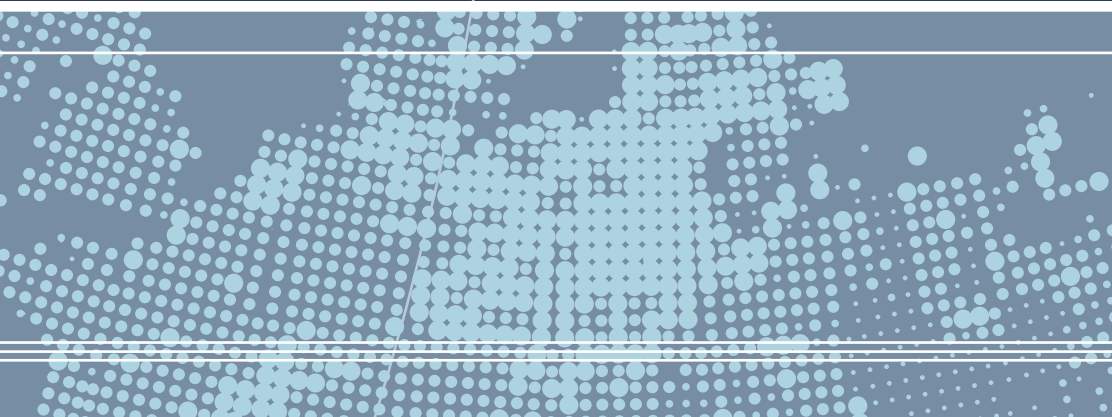


Le réseau Eionet en action



Origine et structure d'Eionet

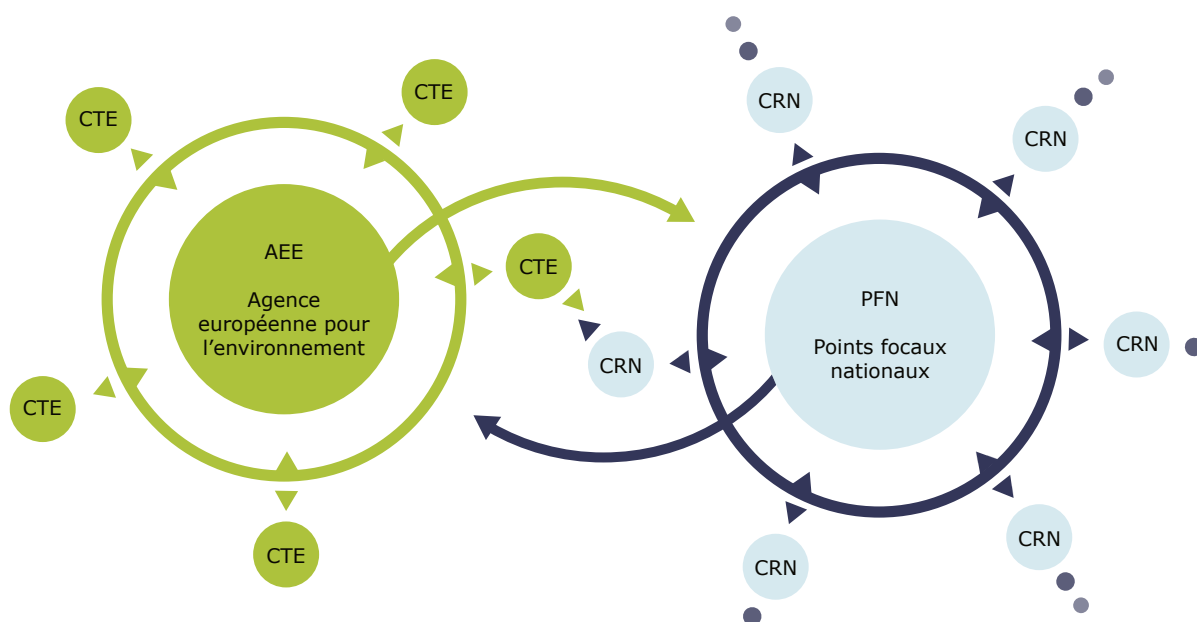
Mission d'Eionet

Le réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement (Eionet) a pour objectif de fournir des données, des informations et des expertises opportunes et de qualité afin d'évaluer l'état de l'environnement en Europe et les pressions qu'il subit. Il permet ainsi aux décideurs de prendre des mesures appropriées pour protéger l'environnement aux niveaux national et européen et surveiller l'efficacité des politiques et mesures mises en œuvre.



➤ Eionet est un réseau de partenariat de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et de ses pays membres et participants. Il est composé de l'AEE proprement dite, de plusieurs centres thématiques européens (CTE) et d'un réseau de quelque 900 experts de 37 pays employés dans plus de 300 agences nationales pour l'environnement et autres organismes fournissant des informations sur l'environnement. Il s'agit des points focaux nationaux (PFN) et des centres de référence nationaux (CRN).

Le partenariat Eionet est essentiel pour l'AEE, étant donné qu'il l'aide à collecter et organiser les données et à développer et diffuser l'information. L'infrastructure informatique (parfois appelée 'e-Eionet' ou 'Eionet électronique') apporte un soutien aux organisations et personnes faisant partie du réseau. La présente brochure décrit la structure, les méthodes de travail, les résultats et les activités à venir d'Eionet.



Origine et structure d'Eionet

Eionet s'est développé au fur et à mesure de l'élargissement de l'AEE

Fondé en 1994, Eionet est devenu un fournisseur réputé de données et d'informations de qualité relatives à l'état de l'environnement en Europe et aux pressions qu'il subit. Le nombre de pays membres de l'AEE ayant augmenté, Eionet a fait de même.



En 1994, l'AEE comptait 18 pays membres et Eionet englobait 15 États membres de l'UE: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède et Royaume-Uni, ainsi que les trois pays de l'EEE: Islande, Liechtenstein et Norvège.

En 1996, les 10 pays candidats d'Europe centrale et orientale (Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie) se sont impliqués dans les activités de l'AEE et ont entrepris de développer leurs réseaux nationaux. La plupart d'entre eux ont rejoint l'AEE en janvier 2002 avec d'autres pays intéressés comme Chypre, Malte et la Turquie. En 2003, tous étaient des membres de l'AEE entièrement engagés dans Eionet, portant ainsi le nombre d'adhérents à 31. L'AEE était le premier organe communautaire à accepter les pays candidats et en voie d'adhésion. À l'heure actuelle, l'Albanie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Bosnie-et-Herzégovine, la Croatie, la Serbie-et-Monténégro et la Suisse participent à Eionet et au programme de travail de l'AEE avant même d'être devenues des États membres.

Grâce à Eionet, l'AEE rassemble les données relatives à l'environnement reçues des différents pays et se consacre à la fourniture de données opportunes, de qualité et validées à l'échelon national. C'est sur ces informations que reposent les évaluations environnementales intégrées et les connaissances diffusées et accessibles sur le site web de l'AEE. Ces informations font office de support pour les processus de gestion environnementale, l'élaboration et l'évaluation de politiques environnementales, ainsi que la participation du public aux niveaux national, européen et mondial.

Origine et structure d'Eionet

Centre thématique européen (CTE)

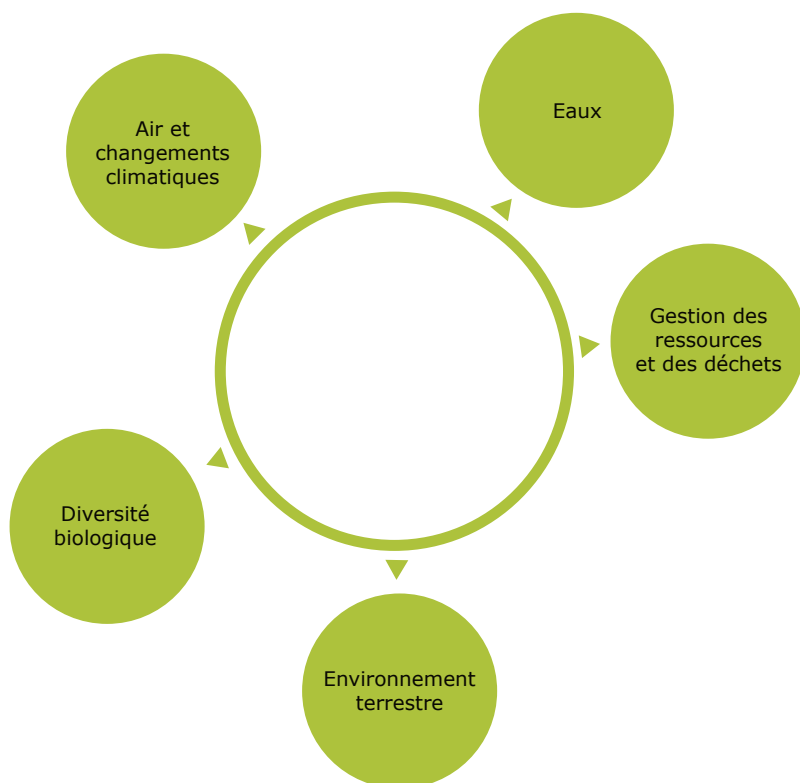
Consortium d'organisations de pays membres de l'AEE apportant une expertise dans un domaine environnemental spécifique et engagées sous contrat par l'AEE pour l'aider dans son programme de travail.



➤ Les centres thématiques européens (CTE) sont des centres d'expertise thématique chargés sous contrat par l'AEE de réaliser des tâches spécifiques identifiées dans la stratégie de l'AEE (programme de travail quinquennal) et ses plans annuels de gestion. Ils sont sélectionnés par le conseil d'administration de l'AEE au terme d'un processus de compétition lancé dans toute l'Europe et jouent le rôle de prolongement de l'AEE dans des domaines thématiques spécifiques. Chaque CTE est composé d'une organisation chef de file et d'organisations partenaires spécialisées émanant de la communauté d'information et de recherche environnementales, qui associent leurs ressources dans leur domaine d'expertise propre.

En collaborant avec les pays membres et participants, les CTE facilitent l'apport de données et d'informations par les différents pays et fournissent des rapports et autres services à l'AEE et à Eionet.

Actuellement, il existe cinq CTE, dont les activités couvrent l'air et les changements climatiques, l'eau, l'environnement terrestre, les flux de déchets et de matériaux, la protection de la nature et la biodiversité. En 2005, ces deux derniers CTE seront remplacés respectivement par des CTE sur la gestion des ressources et des déchets et sur la diversité biologique.



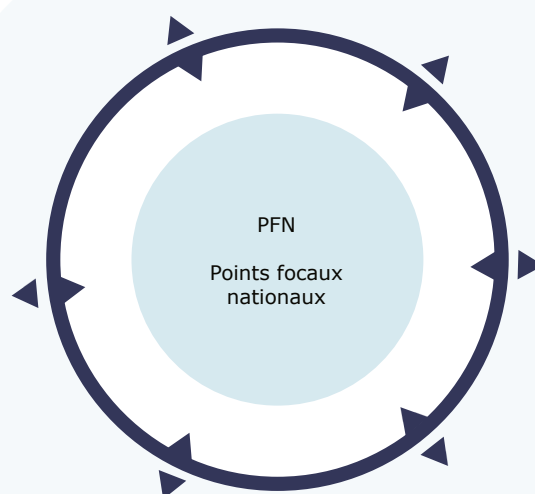
Origine et structure d'Eionet

Point focal national (PFN)

Expert ou groupe d'experts réunis en organisations environnementales nationales, nommés et financés par le pays et désignés comme le contact principal de l'AEE. Le PFN coordonne le réseau national composé de plusieurs centres de référence nationaux (CRN) dans le but de soutenir la mise en œuvre du programme de travail de l'AEE.

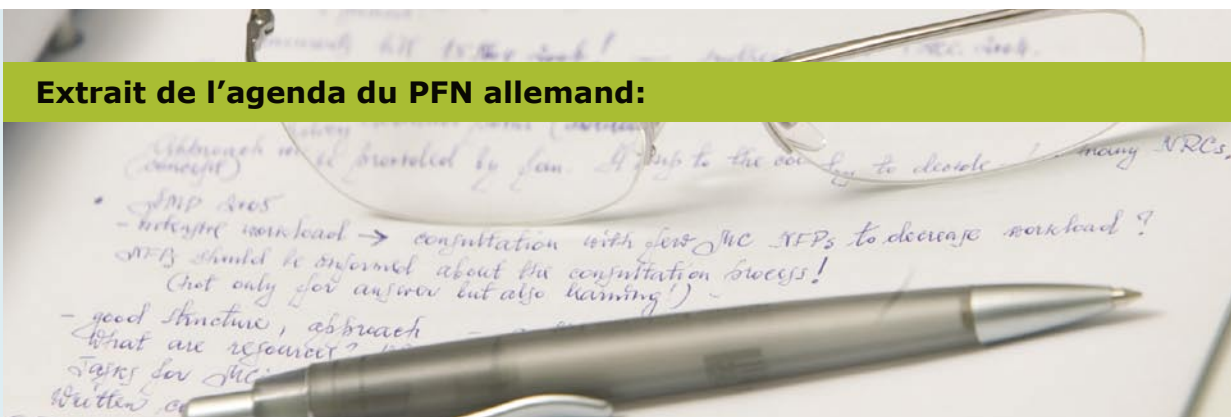
➤ Les PFN sont les principaux points de contact de l'AEE dans les pays membres. Ils sont chargés de la coopération avec l'AEE et les CTE, et de la coordination nationale des activités liées à la stratégie de l'AEE. Leurs méthodes de travail diffèrent d'un pays à l'autre, ce qui reflète en partie la diversité des structures nationales pour l'environnement dans lesquelles ils sont basés. Par exemple, certains PFN sont situés dans des agences pour l'environnement, d'autres font partie du ministère de l'environnement; d'autres encore se trouvent dans des administrations nationales centralisées, tandis que d'autres enfin travaillent dans des systèmes décentralisés, parfois fédéraux.

Les PFN maintiennent et développent le réseau national, facilitent et coordonnent les contacts, les demandes et les apports concrets entre les niveaux national et européen. En outre, ils conseillent les membres du conseil d'administration de l'AEE et établissent des contacts avec d'autres réseaux pertinents, comme Eurostat. Afin de promouvoir les principales publications de l'AEE, de nombreux PFN organisent des événements de lancement et publient des communiqués de presse.



Origine et structure d'Eionet

Extrait de l'agenda du PFN allemand:



- | | |
|----------|---|
| Lundi | Recevoir les documents de la réunion PFN/Eionet de février. Trouver des CRN compétents et d'autres experts pour contributions.
Distribuer des projets de document pour commentaires: plan de gestion annuel de l'AEE, politique de traduction de l'AEE, proposition de révision de la structure d'Eionet. |
| Mardi | Rappel à l'ordre CRN 'Qualité de l'air': rapport mensuel sur l'ozone en attente!
Télécharger sur Circa: information concernant le projet national CLC.
Contrôle qualité: traduction du rapport annuel de l'AEE.
Invitation du CTE 'Environnement terrestre' pour l'atelier annuel Eionet.
Envoyer au CRN 'Couverture végétale', vérifier lundi. |
| Mercredi | Recevoir le projet de rapport de l'AEE sur l'énergie.
Envoyer le document au CRN 'Énergie' pour commentaire — rappeler de vérifier l'exactitude des informations nationales.
Préparer la réunion nationale Eionet: invitations, ordre du jour, lieu, budget.
Téléphoner aux PFN de Bulgarie, de Norvège et des Pays-Bas pour parler de la révision de la structure d'Eionet. |
| Jeudi | Le CTE 'Déchets et flux de matériaux' demande des informations sur les politiques et mesures nationales. Identifier les sources d'information.
Feed-back des CRN 'Eau et nature' pour la réunion PFN/Eionet. Pas de commentaire de la part du CRN 'Émissions atmosphériques' (rappeler la semaine prochaine!). Résumer les commentaires des différents pays sur le projet de rapport 'Signaux' de l'AEE. |
| Vendredi | Informé le membre du conseil d'administration/les cadres supérieurs des performances des pays relatives au flux de données prioritaires d'Eionet.
Préparer le rapport d'avancement pour le membre du conseil d'administration et l'informer pour la prochaine réunion à l'AEE. |

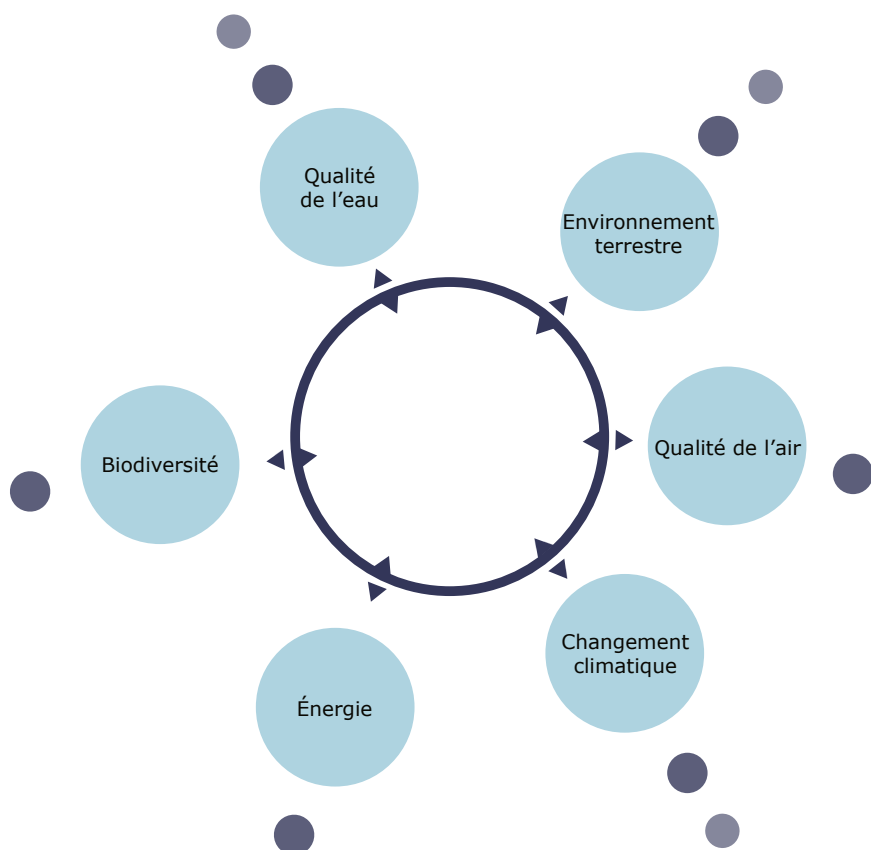
Origine et structure d'Eionet

Centre de référence national (CRN)

Expert ou groupe d'experts réunis en organisations environnementales nationales, nommés et financés par le pays pour travailler avec l'AEE et les CTE compétents dans des domaines environnementaux spécifiques liés au programme de travail de l'AEE.



➤ Les centres de référence nationaux (CRN) sont nommés par les pays membres. Ces experts ou groupes d'experts, financés au niveau national et réunis en organisations, collectent et fournissent régulièrement des données environnementales au niveau national et/ou disposent de connaissances pertinentes concernant diverses questions environnementales, la surveillance ou la modélisation. Les CRN couvrent des domaines environnementaux spécifiques, par exemple la qualité de l'air, les changements climatiques, la qualité des cours d'eau, la génération des déchets, la biodiversité, l'énergie, etc. Ils sont chargés de la coordination technique de ces thèmes et collaborent avec l'AEE et les CTE compétents. La structure des CRN varie en fonction des exigences et des priorités de la stratégie de l'AEE.



Eionet, une véritable réussite

➤ Le groupe Eionet est constitué de PFN, de responsables de CTE, de représentants de la Commission européenne ainsi que du personnel compétent de l'AEE et se réunit trois fois par an avec environ 70 à 80 participants. Les résultats de ces discussions sont présentés lors des réunions du conseil d'administration de l'AEE, deux à trois fois par an, pour soutenir par là même le processus décisionnel au niveau des politiques.

Chaque CTE invite régulièrement les CRN compétents aux ateliers Eionet, où ils présentent les résultats de leurs activités et discutent et s'accordent avec les représentants des pays sur la poursuite des activités. Ces ateliers contribuent à maintenir et à renforcer les bons contacts entre les CTE et les CRN et entre les différents pays.



Eionet, une véritable réussite



Sur la base des contributions des partenaires d'Eionet, l'AEE a identifié une série de flux de données annuelles prioritaires. Actuellement collectées dans les domaines de la qualité de l'air, des émissions atmosphériques, des eaux intérieures, des eaux maritimes et côtières, des sols contaminés, de la préservation de la nature et de l'occupation des terres, ces données sont utilisées pour mettre à jour l'ensemble des principaux indicateurs environnementaux sur lesquels sont fondés les rapports et évaluations de l'AEE. L'AEE publie un rapport annuel d'avancement sur les performances des pays quant à la fourniture de ces données. Cet exercice constitue un outil précieux permettant de comparer les performances des pays et d'encourager ceux-ci à améliorer leurs réponses. Dans la mesure du possible, les données et informations qui ont déjà été communiquées par les

pays dans le cadre de leurs obligations européennes ou internationales sont utilisées au sein du réseau Eionet. Cela signifie que les données collectées au niveau national peuvent être utilisées à des fins multiples aux niveaux national, européen et international.

La gestion des problèmes environnementaux nécessite une approche européenne concertée. Eionet a joué un rôle majeur dans le succès de cette coopération. Couvrant une grande partie de l'Europe, Eionet a connu un développement durable ces dix dernières années.

Le réseau met en connexion la meilleure expertise nationale sur les questions environnementales avec les décideurs aux niveaux national et européen.

Eionet, une véritable réussite



➤ Voici un exemple illustrant la manière dont l’AEE a pu publier en 2003 le premier rapport thématique basé sur des indicateurs concernant l’état de l’environnement en Europe et les pressions qu’il subit: *Europe’s water: an indicator-based assessment* (L’eau en Europe: évaluation basée sur des indicateurs):

- en septembre 2002, l’AEE demande la mise à jour annuelle des flux de données prioritaires sur l’eau aux PFN et CRN spécialistes du domaine, répartis dans 37 pays;
- de septembre à décembre 2002, les CRN envoient leurs données par voie électronique au dépôt central des données de l’AEE;
- de janvier à avril 2003, le CTE ‘Eaux’ effectue des contrôles essentiels de qualité en partenariat avec les CRN et fournit à l’AEE les données validées en vue de leur téléchargement dans la base de données web ‘Waterbase’;
- d’avril à juin 2003, le CTE ‘Eaux’ utilise ces données, en sus de celles d’autres sources européennes, pour mettre à jour les fiches techniques des indicateurs à utiliser dans le rapport sur l’eau;
- en juillet 2003, le CTE ‘Eaux’ et des experts de l’AEE se mettent d’accord sur le projet définitif du rapport et l’envoient aux différents pays par l’Eionet électronique afin qu’ils le commentent et le valident;
- de septembre à octobre 2003, l’AEE et le CTE ‘Eaux’ rédigent la version définitive du rapport et l’AEE l’envoie à l’éditeur;
- en novembre 2003, le rapport est publié sur papier et sur le site web de l’AEE, et les procédures de publicité sont lancées.

Eionet, une véritable réussite



➤ Des pays ont tiré parti du partage de conseils, d'expertises et d'expériences sur le développement des capacités nationales, en particulier dans les domaines de la collecte et de la gestion des données, ainsi que dans la production et la diffusion d'informations pertinentes au regard des politiques.

Les CTE actuels couvrent les principaux thèmes environnementaux et leur participation à Eionet renforce les liens entre les pays et l'AEE.

La communication à grande échelle entre CRN et CTE a amélioré la qualité des données aux niveaux national et européen et a aidé de nombreux pays à renforcer les capacités de leurs systèmes de surveillance existants. Du fait de leur participation ancienne à l'AEE et plus récente à Eionet, les nouveaux États membres de l'UE ont pu améliorer l'image des questions environnementales et influencer sur la nature et la portée de leurs systèmes nationaux de surveillance.

Les données que les pays doivent impérativement communiquer au niveau européen sont rassemblées et analysées avec transparence par l'AEE et les CTE afin d'établir un profil de l'état de l'environnement en Europe et des pressions qu'il subit. Ainsi, il est également possible de comparer les performances des pays sur le plan environnemental. Par ailleurs, les pays membres de l'AEE sont encouragés à développer leurs réseaux nationaux afin de respecter les exigences européennes et internationales en matière de signalement.

Eionet et l'avenir

➤ Les exigences en matière d'information environnementale évoluent. À l'origine créée pour fournir des données et informations sur l'environnement, l'AEE s'engage désormais totalement auprès du Parlement européen, de la Commission européenne et de ses pays membres à rendre compte non seulement de l'état

de l'environnement, mais également des perspectives pour l'environnement et de l'efficacité des politiques environnementales et sectorielles clés. Au cours des cinq prochaines années, l'AEE et Eionet élargiront leurs champs d'action pour apporter leur soutien à une série de processus politiques.

L'AEE et Eionet collaborent sur quatre thèmes principaux, afin de soutenir directement le sixième programme d'action communautaire en faveur de l'environnement. Il s'agit:

- de la lutte contre les changements climatiques;
- de la lutte contre la perte de biodiversité et de comprendre les changements de la dimension territoriale;
- de la protection de la santé humaine et de la qualité de la vie;
- de l'utilisation durable des ressources naturelles et de la gestion des déchets.

Chacun de ces domaines est influencé par les activités sectorielles qui doivent également être prises en compte, par exemple l'agriculture, les produits chimiques, l'énergie, le transport et l'aménagement du territoire. Des progrès ont été réalisés en matière d'intégration des problèmes environnementaux et de l'information dans les politiques sectorielles, notamment au niveau du transport, et le travail est actuellement en cours sur l'énergie et l'agriculture.



Eionet et l'avenir

Eionet a largement contribué aux tâches suivantes et poursuivra ses efforts à leur égard, à savoir:

- évaluer les progrès réalisés par rapport aux objectifs du protocole de Kyoto en effectuant des évaluations plus précises et opportunes des émissions de gaz à effet de serre et en comparant l'Europe à d'autres régions du monde;
- développer les indicateurs de performances pour les politiques de biodiversité, spécialement pour la mise en œuvre de Natura 2000, l'objectif étant d'enrayer la perte de la biodiversité d'ici à 2010 et de faire le lien avec les politiques sectorielles;
- soutenir les exigences territoriales des initiatives européennes et mondiales, notamment les stratégies thématiques sur l'environnement marin et les sols;
- poursuivre le développement de l'Eurowaternet, réseau de surveillance des eaux européennes, afin de soutenir les rapports sur l'eau et d'autres directives ainsi que la mise en œuvre d'un système d'information sur l'eau en Europe;
- évaluer l'exposition de la population aux polluants atmosphériques;
- évaluer l'impact environnemental et économique des risques naturels et technologiques;
- évaluer les flux de matières et de déchets afin d'aider, d'une part, à réduire la création de déchets, d'autre part à dissocier l'utilisation des ressources de la croissance économique.

➤ L'évolution d'Eionet a été considérable au cours des dix premières années de son existence. Le réseau est maintenant prêt à adapter sa structure à des problèmes et priorités en pleine mutation. Grâce à Eionet, les pays membres de l'AEE travaillent à une approche plus rationalisée et intégrée de l'information

environnementale en Europe. Soutenir l'évaluation et le développement des politiques environnementales grâce à des partenariats et au partage d'informations, comme le montre l'exemple d'Eionet, est un modèle de réussite qui peut être appliqué à d'autres régions du monde ou qui peut aider à les mettre en connexion.

Institutions des PFN

Pays membres de l'AEE

Allemagne

Umweltbundesamt (UBA)
<http://www.umweltbundesamt.de/>

Autriche

Umweltbundesamt (UBA)
<http://www.umweltbundesamt.at/>

Belgique

Intergewestelijke Cel voor Leefmilieu (IRCEL)
<http://www.irceline.be/>

Bulgarie

Executive Environment Agency
<http://nfp-bg.eionet.eu.int/ncesd/index.html>

Chypre

Ministry of Agriculture, Natural Resources and Environment
<http://www.cyprus.gov.cy/>

Danemark

National Environmental Research Institute (NERI)
<http://www.dmu.dk/>

Espagne

Ministerio de Medio Ambiente
<http://www.mma.es/>

Estonie

Estonian Environment Information Centre
<http://www.keskkonnainfo.ee/>

Finlande

Finnish Environment Institute
<http://www.ymparisto.fi/>

France

Institut français de l'environnement (IFEN)
<http://www.ifen.fr/>

Grèce

Ministry for the Environment, Physical Planning and Public Works
<http://www.minenv.gr/>

Hongrie

Ministry of Environment and Water
<http://www.ktm.hu/>

Irlande

Environmental Protection Agency
<http://www.epa.ie/>

Islande

Environment and Food Agency
<http://www.ust.is/>

Italie

Agenzia per la Protezione dell'Ambiente e per i Servizi Tecnici (APAT)
<http://www.apat.gov.it/>

Lettonie

Latvian Environment Agency
http://www.varam.gov.lv/varam/P_inst/Elva.htm

Liechtenstein

National Office for Forests, Nature and Landscape
<http://www.llv.li/amtstellen/llv-awnl/llv-awnl-home.htm>

Lituanie

Environmental Protection Agency
<http://aaa.am.lt/VI/>

Luxembourg

Ministère de l'environnement
<http://www.environnement.public.lu/>

Malte

Malta Environment and Planning Authority
<http://www.mepa.org.mt/>

Norvège

Norwegian Pollution Control Authority
<http://www.sft.no/>

Pays-Bas

National Institute of Public Health and Environmental Protection
<http://www.rivm.nl/>

Institutions des PFN

Pologne

Chief Inspectorate for Environmental Protection
<http://www.gios.gov.pl/>

Portugal

Institute of Environment
<http://www.iambiente.pt/>

République tchèque

Czech Environmental Institute
<http://www.ceu.cz/>

Roumanie

Ministry of Waters and Environmental Protection
<http://www.mappm.ro/>

Royaume-Uni

Department for Environment, Food and Rural
Affairs (DEFRA)
<http://www.defra.gov.uk/>

Slovaquie

Slovak Environmental Agency
<http://www.sazp.sk/>

Slovénie

Environment Agency of the Republic of
Slovenia
<http://www.arso.gov.si/>

Suède

Environmental Protection Agency
<http://www.naturvardsverket.se/>

Turquie

Ministry of Environment
<http://www.cevre.gov.tr/>

Pays coopérant avec l'AEE

Albanie

Ministry of Environment
<http://www.managenergy.net/actors/A2291.htm>

Ancienne République yougoslave de Macédoine

Ministry of Environment and Physical Planning
<http://www.moepg.gov.mk/default-MK.asp>

Bosnie-et-Herzégovine

Federal Ministry for Physical Planning and
Environment
<http://www.fmpuio.gov.ba/>

Croatie

Croatian Environment Agency
<http://www.azo.hr/default.asp>

Monaco

Bureau de la coopération internationale
<http://www.gouv.mc/>

Serbie-et-Monténégro

European Integration Office
<http://www.feio.sv.gov.yu/>

Suisse

Swiss Agency for the Environment, Forests
and Landscape (SAEFL)
<http://www.umwelt-schweiz.ch/buwal/de/>

България Belgique/België Česká republika Danmark Deutschland Eesti Ελλάδα España
 France Ireland Island Italia Κύπρος Latvija Liechtenstein Lietuva Luxembourg Magyarország
 Malta Nederland Norge Österreich Polska Portugal Romania Slovenija Slovenská republik
 Suomi/Finland Sverige Türkiye United Kingdom България Belgique/België Česká repub-
 Danmark Deutschland Eesti Ελλάδα España France Ireland Island Italia Κύπρος Latv
 ienstein Lietuva Luxembourg Magyarország Malta Nederland Norge Österreich Pol
 s Portugal Romania Slovenija Slovenská republika Suomi/Finland Sverige Türkiye U
 nited Kingdom България Belgique/België Česká republika Danmark Deutschland E
 esti Ελλάδα España France Ireland Island Italia Κύπρος Latvija Liechtenstein
 Lietuva Luxembourg Magyarország Malta Nederland Norge Österreich Polska Port
 ugal Romania Slovenija Slovenská republika Suomi/Finland Sverige Türkiye U
 nited Kingdom България Belgique/België Česká republika Danmark Deutschland E
 esti Ελλάδα España France Ireland Island Italia Κύπρος Latvija Liechtenstein
 Lietuva Luxembourg Magyarország Malta Nederland Norge Österreich Polska Port
 ugal Romania Slovenija Slovenská republika Suomi/Finland Sverige Türkiye U
 nited Kingdom България Belgique/België Česká repub-

Pour de plus amples informations:

AEE:

<http://www.eea.eu.int/>

Liste des PFN et des CTE:

http://org.eea.eu.int/organisation/nfp-eionet_group.html

Infrastructures et outils d'Eionet:

<http://www.eionet.eu.int/>

Reportnet:

<http://www.eionet.eu.int/reportnet.html>

Stratégie de l'AEE:

<http://org.eea.eu.int/documents/strategy.pdf>

Agence européenne pour l'environnement
 Kongens Nytorv 6
 1050 Copenhague K
 Danemark

Tél.: +45 33 36 71 00

Fax: +45 33 36 71 99

Site web: <http://www.eea.eu.int>

Enquêtes: <http://www.eea.eu.int/enquiries>

ISSN 92-9167-735-3



9 789291 677351



Office des publications

